

■ **Fiduciaire Georges Theytaz SA**, à Anniviers, CH-626.3.001.967-7, société anonyme (FOSC no 85 du 06. 05. 1997, p. 3063). Modification des statuts: 3. 06. 2009. Faits qualifiés: [biffé: Il est fait apport à la société, selon convention d'apports du 11.07.1978, de mobilier et matériel de bureau pour le prix de CHF 66'000.– contre remise aux apporteurs de 100 actions de la société de CHF 100.– chacune; le solde, soit CHF 16'000.– constituant une créance contre la société]. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Personne et signature radiée: Massy, François, de Saint-Jean, à Vissoie, organe de révision. Inscription ou modification de personne: Theytaz, Georges, de Vissoie, à Anniviers, administrateur unique, avec signature individuelle [précédemment: à Vissoie]. Selon déclaration du conseil d'administration du 03.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].  
Registre journalier no 1349 du 25.06.2009  
(05105642 / CH-626.3.001.967-7)